

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE GROUPE CENTRALE DANONE		Période du 1 <sup>er</sup> janvier au 30 juin 2018	
(en millions de dirhams)	30-juin-18	31-déc-17	
Goodwill			
Autres immobilisations incorporelles			
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles	2 385	2 457	
Actifs biologiques	67	64	
Immeubles de placement	2	2	
Titres mis en équivalence			
Prêts et créances			
Actifs disponibles à la vente	2	2	
Autres actifs financiers	2	3	
Impôts différés	97	92	
Autres débiteurs non courants (a)	3		
<b>Actif non courant</b>	<b>2 557</b>	<b>2 618</b>	
Autres actifs financiers	8	14	
- Instruments dérivés de couverture			
- Prêts et créances et placements	8	14	
Stocks	744	352	
Clients et comptes rattachés (b)	129	217	
Autres comptes débiteurs (b)	187	150	
Disponibilités	52	93	
<b>Actif courant</b>	<b>1 120</b>	<b>827</b>	
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>3 677</b>	<b>3 445</b>	

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE GROUPE CENTRALE DANONE		Période du 1 <sup>er</sup> janvier au 30 juin 2018	
(en millions de dirhams)	30-juin-18	31-déc-17	
Capital	94	94	
Primes			
Réserves	974	851	
Écarts de conversion			
Résultat net part du groupe	-115	115	
Capitaux propres - part du Groupe	953	1061	
Intérêts ne conférant pas le contrôle			
Capitaux propres	953	1061	
Provisions	0	8	
Avantages du personnel	228	243	
Dettes financières non courantes	80	59	
Impôts différés	294	298	
Autres créditeurs non courants (a)	5	8	
<b>Passifs non courants</b>	<b>607</b>	<b>616</b>	
Provisions	156	115	
Dettes financières courantes	577	281	
Instruments dérivés de couverture	2	6	
Dettes envers les établissements de crédit	575	275	
Fournisseurs et comptes rattachés	1102	1074	
Autres créditeurs courants	282	297	
<b>Passifs courants</b>	<b>2 117</b>	<b>1 747</b>	
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>3 677</b>	<b>3 445</b>	

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE GROUPE CENTRALE DANONE		Période du 1 <sup>er</sup> janvier au 30 juin 2018	
(en millions de dirhams)	30-juin-18	31-déc-17	
Résultat net de l'ensemble consolidé	(115)	115	
Ajustements pour			
Élimination des amortissements et provisions	205	403	
Élimination des profits/pertes réévaluation (juste valeur)	3	17	
Résultats de cession et des pertes et profits de dilution		(1)	
Produits des dividendes			
<b>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt</b>	<b>93</b>	<b>534</b>	
Élimination de la charge (produit) d'impôts	14	72	
Élimination du coût de l'endettement financier net	13	29	
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net impôt</b>	<b>119</b>	<b>636</b>	
Incidence de la variation du BFR	(337)	93	
Impôts différés		(88)	
Impôts payés	(25)		
<b>Flux net de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>	<b>(243)</b>	<b>641</b>	
Incidence des variations de périmètre			
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(120)	(338)	
Acquisition d'actifs financiers			
Variation des autres actifs financiers	7	(3)	
Subvention d'investissement reçue			
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	7	34	
Cessions d'actifs financiers			
Dividendes reçus			
Intérêts financiers versés	(13)	(29)	
<b>Flux net de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>(118)</b>	<b>(335)</b>	
Incidence des variations de périmètre			
Dividendes payés aux actionnaires de la société mère		(80)	
Dividendes payés aux minoritaires			
Emission de nouveaux emprunts			
Remboursement d'emprunts			
Remboursement de dettes résultant de contrat de location	37	33	
Diminution (augmentation) nette des prêts	(12)	(18)	
Diminution (augmentation) nette des placements			
Dividendes versés aux minoritaires			
Autres flux liés aux opérations de financement			
<b>Flux net de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>25</b>	<b>(66)</b>	
Incidence de la variation des taux de change			
Incidence de changement des méthodes et principes comptables			
<b>Variation globale de la trésorerie</b>	<b>(336)</b>	<b>240</b>	
Disponibilités au 1 <sup>er</sup> janvier	(162)	(402)	
<b>Disponibilités au 31 décembre</b>	<b>(498)</b>	<b>(162)</b>	

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE GROUPE CENTRALE DANONE		Période du 1 <sup>er</sup> janvier au 30 juin 2018	
(en millions de dirhams) sauf résultat par action en dirham	30-juin-18	30-juin-17	
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>2 618</b>	<b>3 224</b>	
Autres produits de l'activité	109	34	
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>2 727</b>	<b>3 258</b>	
Achats	(1665)	(1954)	
Autres charges externes	(562)	(591)	
Frais du personnel	(335)	(368)	
Impôts et taxes	(23)	(23)	
Amortissements et provisions d'exploitation	(261)	(202)	
Autres produits et charges d'exploitation	26	16	
<b>Charges d'exploitation courantes</b>	<b>(2820)</b>	<b>(3123)</b>	
<b>Résultat d'exploitation courant</b>	<b>(94)</b>	<b>135</b>	
Cessions d'actifs			
Résultats sur instruments financiers			
Autres produits et charges d'exploitation non courants	12	(28)	
Autres produits et charges d'exploitation	(12)	(28)	
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(81)</b>	<b>107</b>	
Coût de l'endettement financier net	(13)	(12)	
Autres produits financiers	1	2	
Autres charges financières	(8)	(5)	
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>(101)</b>	<b>92</b>	
Impôts sur les bénéfices	(25)	(55)	
Impôts différés	12	19	
<b>Résultat net des sociétés intégrées</b>	<b>(115)</b>	<b>56</b>	
<b>Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence</b>			
Résultat net	(115)	56	
<b>Résultat net - part du Groupe</b>	<b>(115)</b>	<b>56</b>	
<b>Résultat net - Part des intérêts ne conférant pas le contrôle</b>			
<b>Résultat net consolidé par action</b>	<b>(12,2)</b>	<b>5,9</b>	

ETAT DU RESULTAT GLOBAL GROUPE CENTRALE DANONE		Période du 1 <sup>er</sup> janvier au 30 juin 2018	
(en millions de dirhams)	30-juin-18	30-juin-17	
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>(115)</b>	<b>56</b>	
Autres éléments du résultat global (bruts d'impôts)			
Ecart de conversion des activités à l'étranger			
Pertes et profits relatifs à la réévaluation des Actifs financiers disponibles à la vente			
Partie efficace des produits ou pertes sur instruments de couverture de flux de trésorerie			
Variation de la réserve de réévaluation des immobilisations			
Écarts actuariels sur les obligations des régimes à prestations définies	11		
Impôt sur le résultat sur les autres éléments du résultat global	(3)		
Quote Part des autres éléments du résultat global dans les entreprises associées			
Autres éléments du résultat global nets d'impôts			
<b>RESULTAT GLOBAL TOTAL DE L'ANNEE</b>	<b>(107)</b>	<b>56</b>	
Dont Intérêts minoritaires			
Dont Résultat global net - Part du Groupe	(107)	56	

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES GROUPE CENTRALE DANONE							
(en millions de dirhams)	Capital	Primes d'émission et de fusion	Réserves	Résultat net part du Groupe	Total Part du groupe	Intérêt minoritaire	Total
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2017</b>	94		887	59	1 041		1 041
Effets des changements de méthode comptable/correction d'erreur							
Montants retraités à l'ouverture	94		887	59	1 041		1 041
Variation nette de juste valeur des instruments financiers							
Total des produits (charges) comptabilisés directement en capitaux propres							
Affectation du résultat N-1				59	(59)		
Dividendes distribués				(80)	(80)		(80)
Titres d'autocontrôle							
<b>Variation de périmètre</b>							
Résultat de l'exercice				115	115		115
Écarts de conversion							
Autres variations			(15)		(15)		(15)
<b>Au 31 décembre 2017</b>	94		851	115	1 061		1 061
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2018</b>	94		851	115	1 061		1 061
Effets des changements de méthode comptable/correction d'erreur							
Montants retraités à l'ouverture	94		851	115	1 061		1 061
Variation nette de juste valeur des instruments financiers							
Total des produits (charges) comptabilisés directement en capitaux propres							
Affectation du résultat N-1				115	(115)		
Dividendes distribués							
Titres d'autocontrôle							
Variation de périmètre							
<b>Résultat de l'exercice</b>				(115)	(115)		(115)
Écarts de conversion							
Autres variations (A)			7		7		7
<b>Au 30 juin 2018</b>	94		973	(115)	953		953

(a) autres variations relatives à l'écart actuariel IAS 19, impact réserves.

INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION			
Filiales	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode de consolidation
CENTRALE DANONE	100%	100%	Intégration globale
FROMAGERIE DES DOUKKALAS	100%	100%	Intégration globale
LAIT PLUS	100%	100%	Intégration globale
AGRIGENE	100%	100%	Intégration globale

ENGAGEMENTS HORS BILAN			
(En millions de dirhams)	30-juin-18	31-déc-17	
Avals, cautions et garanties donnés	0	0	
Couvertures en devises	136	116	
Autres engagements donnés	850	558	
<b>Total des Engagements donnés</b>	<b>986</b>	<b>674</b>	
(En millions de dirhams)	30-juin-18	31-déc-17	
Avals, cautions et garanties reçus	549	433	
Autres engagements reçus	0	0	
<b>Total des Engagements reçus</b>	<b>549</b>	<b>433</b>	

## FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

### Les événements marquants au sein de l'entreprise peuvent être résumés comme suit :

- Situation de boycott des produits laitiers depuis le 23 Avril ayant entraîné la baisse des ventes ;
- Maintien des projets de productivité industrielle et supply chain malgré la crise ;
- Visite au Maroc du Président Directeur Général du Groupe Danone en Juin 2018, M. Emmanuel FABER, pour réaffirmer le soutien du Groupe.

### CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE

Le chiffre d'affaires consolidé du premier semestre 2018 s'établit à 2 618 Mdh, en baisse de 19% par rapport au premier semestre 2017, du fait du boycott qui a touché principalement le segment lait (-28%), mais également le segment des produits laitiers frais (-19%).

### EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION COURANT CONSOLIDE

L'excédent Brut d'Exploitation courant consolidé du premier semestre 2018 s'élève à 167 Mdh, en baisse de 50% par rapport à la même période de 2017, du fait de la baisse d'activité et de la non absorption des charges fixes d'exploitation.

### RESULTAT NET PART DU GROUPE

Le Résultat Net Part du Groupe se caractérise par une perte de 115Mdh due à l'insuffisance de l'Excédent brut d'exploitation pour couvrir les autres coûts fixes et le résultat financier.

## NOTES RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES

### REFERENTIEL COMPTABLE

En application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26 mai 2005 et conformément aux dispositions de l'article III, paragraphe 2.7 de la circulaire du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) version janvier 2012 entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2012, les états financiers consolidés du Groupe Centrale Danone sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales adoptées au sein de l'Union Européenne au 31 décembre 2016 et telles que publiées à cette même date.

### PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

Les sociétés sur lesquelles Centrale Danone exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Ce contrôle est présumé pour les sociétés dans lesquelles Centrale Danone détient plus de 50% des droits de vote. Le périmètre de consolidation comprend la société mère Centrale Danone S.A. et les filiales Fromagerie des Doukkala, Lait plus et Agrigène. Les opérations entre les sociétés consolidées par intégration globale ont été éliminées en consolidation.

### PRINCIPES COMPTABLES

#### A - CONVERSION DES OPERATIONS LIBELLEES EN DEVISES

Le monnaie de présentation des comptes est le Dirhams. Les transactions réalisées en devises sont converties au taux de change du jour de chacune des transactions. Les créances et dettes non monétaires à la date de clôture des comptes sont converties au cours de change en vigueur à cette date. Les pertes et gains de change latents qui en résultent, sont comptabilisés en résultat financier en conformité avec les prescriptions des normes comptables internationales.

#### B - IMMOBILISATIONS

B.1. Immobilisations incorporelles : Conformément à la norme IAS 38, « Immobilisations incorporelles », les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements selon le mode linéaire et des pertes de valeur.

B.2. Immobilisations corporelles : Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition ou à leur coût de revient moins les amortissements et les pertes de valeur. L'amortissement de ces actifs commence lorsque les actifs sont prêts à être utilisés. À partir de la date de mise en service du bien, les immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité.

B3. Contrats de location : Conformément à la norme IAS 17 « Contrats de location », les contrats de location sont classés en contrats de location financement lorsque les termes du contrat de location transfèrent en substance la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété au preneur. Tous les autres contrats de location sont classés en location simple.

B4. Valeur recouvrable des immobilisations : Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur.

#### C - STOCKS

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », les stocks sont évalués au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation selon la méthode du coût moyen pondéré.

#### D - PROVISIONS

Le montant des provisions comptabilisé par le Groupe est basé sur la meilleure estimation de la sortie d'avantages économiques futurs à la date où le Groupe a comptabilisé cette obligation. Le montant des provisions est ajusté à chaque date de clôture en tenant compte de l'évolution éventuelle de l'estimation de la sortie d'avantages futurs attendue.

Lorsque l'effet temps est significatif sur l'évaluation d'une obligation de sortie d'avantages futurs, les provisions sont actualisées, l'effet de désactualisation étant comptabilisé ultérieurement en résultat financier.

#### E - IMPOT DIFFERE

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé en utilisant les derniers taux d'imposition adoptés ou quasi-adoptés. Les effets dus aux changements des taux d'impôts s'inscrivent en compte de résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est annoncé.

#### F - CALCUL DU RESULTAT PAR ACTION

Les règles et méthodes comptables employées pour le calcul du résultat net par action et du résultat net dilué par action, sont conformes à la norme IAS 33, « Résultat par action ».

#### G - AUTRES INFORMATIONS

La notion d'actifs et de passifs courants s'entend pour des actifs et passifs que l'entité s'attend à pouvoir réaliser ou régler :

- Soit dans le cadre du cycle normal de son exploitation ;
- Soit dans les douze mois suivant la date de clôture.

#### NOUVELLES NORMES ET INTERPRÉTATIONS IFRS

Au 30 juin 2018, le groupe Centrale Danone a appliqué les normes, interprétations, principes et méthodes comptables existant dans les comptes consolidés de l'exercice 2017 à l'exception des évolutions obligatoires édictées par les normes IFRS mentionnées ci-après, applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

• Principales normes IFRS, amendements et interprétations en vigueur au sein de l'Union européenne, d'application obligatoire ou applicable par anticipation au 1<sup>er</sup> janvier 2018 :

#### IFRS 9 : INSTRUMENTS FINANCIERS :

Le 24 juillet 2014, l'IASB a publié une nouvelle norme sur les instruments financiers qui remplace la plupart des dispositions existantes en IFRS, notamment IAS 39. La nouvelle norme, adoptée par l'Union européenne le 22 novembre 2016, est applicable de manière obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Le Groupe n'a pas appliqué cette norme par anticipation. Les dispositions de la norme sur le classement, l'évaluation et la dépréciation des instruments financiers sont appliquées par le Groupe de manière rétrospective sans ajustement des comparatifs. Quant aux dispositions spécifiques à la comptabilité de couverture, le Groupe les applique avec une approche prospective conformément aux dispositions édictées par IFRS 9. L'impact de l'application de cette norme au 1<sup>er</sup> janvier 2018 n'est pas matériel.

#### IFRS 15 : PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DES CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS

Le 28 mai 2014, l'IASB a publié une nouvelle norme sur la comptabilisation du revenu qui remplace la plupart des dispositions existantes en IFRS, notamment IAS 11 et IAS 18. La nouvelle norme, adoptée par l'Union européenne le 29 octobre 2016, est applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Le Groupe n'a pas appliqué cette norme par anticipation. L'impact de l'application de cette norme au 1<sup>er</sup> janvier 2018 n'est pas matériel.

#### IFRS 16 : CONTRATS DE LOCATION

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié la norme IFRS 16 "contrats de location". IFRS 16 remplacera IAS 17 ainsi que les interprétations IFRIC et SIC associées et viendra supprimer, pour les preneurs, la distinction qui était précédemment faite entre "contrats de location simple" et "contrat de location financement". Les preneurs devront comptabiliser tous les contrats de location d'une durée de plus d'un an de manière analogue aux modalités actuellement prévues pour les contrats de location financement par IAS 17 et comptabiliser ainsi un actif et un passif au titre des droits et obligations créés par un contrat de location. La nouvelle norme, adoptée par l'Union européenne le 31 octobre 2017, est applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Le Groupe n'a pas appliqué cette norme par anticipation et a retenu l'approche rétrospective avec présentation d'une année comparative pour sa première application. L'impact d'IFRS 16 est en cours d'évaluation. Compte tenu des changements normatifs attendus et des incertitudes portant notamment sur la durée des contrats à retenir, les éléments détaillés dans les annexes au 31 décembre 2017 au titre des locations ne représentent pas une indication de ce que pourrait être l'impact de l'application d'IFRS 16 sur les comptes du Groupe.




**GROUPE CENTRALE DANONE**

**ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DE LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2018**

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire des comptes consolidés de la société Centrale Danone S.A. et ses filiales (Groupe Centrale Danone) comprenant l'état de la situation financière consolidée, le compte de résultat consolidé, l'état du résultat global consolidé, l'état des flux de trésorerie consolidés, l'état de variation des capitaux propres consolidés et une sélection de notes annexes au terme du semestre couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2018. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant MAD 953 millions, compte tenu d'une perte nette consolidée de MAD 115 millions.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire des états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe Centrale Danone arrêtés au 30 juin 2018, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS), telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

Casablanca, le 26 septembre 2018

**Les Commissaires aux Comptes**



**Abdeslam Berrada Allam**  
Associé



**Mohamed Rqibate**  
Associé